

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 18 janvier 2008

CORPORATION MINIÈRE INMET

AJOUT DE SYMBOLE D'OPTIONS SUR ACTIONS

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) informent tous les participants du marché des options de la possibilité d'un ajout de symbole pour identifier des nouvelles séries d'options sur la Corporation Minière Inmet (IMN).

En raison de la récente fluctuation des prix de l'action sous-jacente pour IMN et d'une pénurie du nombre de codes alphabétiques identifiant chaque série, la Bourse et CDCC créeront un nouveau symbole, **IMW**, **pour identifier toutes les séries d'options ayant un prix de levée de soixante dollars (60,00 \$) et moins.**

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres compensateurs de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 017-2008